



TARIFS OCCUPATIONS COMMERCIALES DU DOMAINE PUBLIC

NON SEDENTAIRES ET EVENEMENTIEL

Décision du Maire n° DM-2025-722

Applicable à partir du 1er janvier 2026

Direction de la Voirie Communautaire et Espace Public

Unité	Tarifs 2026
-------	-------------

VENTE AMBULANTE		
LORS DE GRANDS EVENEMENTS *		
Présence dans la limite de 3 jours consécutifs		
Zone 1	le m²/jour	5,25 €
Zone 2		
Zone 3		
Présence de plus de 3 jours consécutifs		
Zone 1	le m²/jour	2,25 €
Zone 2		1,65 €
Zone 3		1,15 €
VENTE AMBULANTE PONCTUELLE OU LORS D'EVENEMENTS (HORS GRANDS EVENEMENTS ET HORS MARCHES)		
Zone 1	le m²/jour	2,25 €
Zone 2		1,65 €
Zone 3		1,15 €
ZONE FOOD TRUCK		
Passager		
Zone 1	le m²/jour	2,25 €
Zone 2		1,65 €
Zone 3		1,15 €
Eau (tarif par stand)	par jour	3,25 €
Abonné		
Zone 1	le m²/trimestre	21,20 €
Zone 2		16,20 €
Zone 3		11,20 €
Eau (tarif par stand)	l'unité/trimestre	49,50 €
Stade Jean Bouin		
Zone 3	le m²/semestre	19,20 €
Eau (tarif par stand)	par jour	3,25 €
PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES		
Eau (tarif par stand) - HORS ZONE FOOD TRUCK	l'unité/jour	3,25 €
Branchement électrique 10 A		3,25 €
Branchement électrique 16 A		6,50 €

*Soleils d'hiver / Accroche-cœurs / Fête de la musique / Fête nationale / Tempo Rives

MARCHES		
<i>le Grand marché / Marché la Fayette</i>		
Passager	le ml/jour	2,40 €
Abonné	le m²/trimestre	5,20 €
<i>Occupation accessoire à l'activité commerciale - Marché Lafayette</i>		
Abonné au marché du samedi matin	par trimestre	39,40 €
<i>Marché Doyenné : suite déplacement du marché</i>		
Passager	le ml/jour	2,45 €
Abonné	le m²/trimestre	3,75 €
<i>Marché place Bordillon</i>		
Passager	le ml/jour	2,25 €
Abonné	le m²/trimestre	4,25 €
<i>Marchés des autres quartiers et marché des brocanteurs (place Imbach)</i>		
Passager	le ml/jour	1,15 €
Abonné	le m²/trimestre	2,85 €
PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES		
<i>Eau (tarif par stand)</i>		
Passager	l'unité/jour	3,25 €
Abonné	l'unité/trimestre	50,50 €
<i>Branchement électrique 10 A</i>		
Passager	l'unité/jour	3,25 €
Abonné	l'unité/trimestre	42,50 €
<i>Branchement électrique 16 A</i>		
Passager	l'unité/jour	6,50 €
Abonné	l'unité/trimestre	85,90 €
<i>Enlèvement de détrit</i>	par m²	104,00 €

VENTE AMBULANTE RECURRENTE		
AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE PENDANT UN TRIMESTRE MINIMUM (hors événements)		
Occupation	le m²/trimestre/jour	3,00 €
PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES		
Eau (tarif par stand)	l'unité/trimestre	49,50 €
Branchement électrique 16 A	l'unité/trimestre	85,90 €
Branchement électrique 10 A	l'unité/trimestre	42,40 €
Enlèvement détrit	par m²	104,00 €

BROCANTE		
CHÂTEAU, KENNEDY, TOUSSAINT, MUSEE, SAINT-ELOI		
DANS LA LIMITE D'UNE FOIS PAR MOIS		
Occupation	le ml/jour	2,00 €

Unité	Tarifs 2026
-------	-------------

LES ARTISANALES/PEINTRES DU BOUT DU MONDE BOUT DU MONDE, SAINT-ELOI, SAINTE-CROIX DANS LA LIMITE D'UNE FOIS PAR MOIS		
<i>Occupation</i>	<i>le ml/jour</i>	1,00 €

BRADERIE		
DROITS DE PLACE		
Zone 1	<i>le ml/jour</i>	13,00 €
Zone 2**		13,00 €
** Pour les rues Saint-Etienne, du Mail, Baudrière, de l'Oisellerie, de l'Aiguillerie, Montault, Lices et Plantagenète (section Saint Laud à Poissonnerie)		6,50 €
Zone 3		6,50 €
FRAIS DE DOSSIER		
Pour 1 journée		21,20 €
Pour 2 journées		33,30 €
PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES		
Eau (tarif par stand)	<i>par jour</i>	3,25 €
Branchement électrique 10 A	<i>l'unité/jour</i>	3,25 €
Branchement électrique 16 A		6,50 €

FOIRE SAINT MARTIN - place de La Rochefoucauld et Parc des expositions Tarifs appliqués sur la durée de la Foire		
<i>Tout Métier</i>	<i>le m²</i>	3,15 €
1ère caravane associée au métier		Gratuité
Caravane supplémentaire (dans la limite de 3)		
Caravane de - 7ml	<i>l'unité</i>	74,00 €
Caravane de 7ml à 10 ml		110,00 €
Caravane de + 10 ml		147,00 €
4ème caravane		548,00 €
Caravane non autorisée		1 647,00 €
Stand de jeu supplémentaire (hors emprise métier)		34,00 €
PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES		
Eau	<i>forfait</i>	69,00 €
Branchement électrique		
Caravane de - 7ml		130,00 €
Caravane de 7ml à 10 ml		324,00 €
Caravane de + 10 ml		453,00 €
Nettoyage et collecte des déchets	<i>l'unité</i>	18,00 €

OCCUPATIONS DES METIERS FORAINS - HORS FOIRE SAINT MARTIN		
Attraction, manège, caisse et occupation accessoire		
Zone 1	le m²/jour	0,41 €
Zone 2 et 3		0,20 €
Cirques, expositions, chapiteaux		
Surface < 1 000 m²		
Zone 2 et 3	par jour	80,00 €
Surface > 1 000 m²		
Zone 2 et 3	Forfait 4 jours	950,50 €

OCCUPATIONS ACCESSOIRES A L'ACTIVITE COMMERCIALE - SOLEILS D'HIVER* ET CIRQUES		
Caravane de - 7ml	forfait par caravane (dans la limite de 70 jours)	
Zone 2 et 3		74,00 €
Caravane de 7ml à 10 ml		
Zone 2 et 3		110,00 €
Caravane de + 10 ml		
Zone 2 et 3		147,50 €
Caravane (toute taille)	par jour supplémentaire par caravane	
Zone 2 et 3		1,60 €
PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES - CARAVANES		
Eau (caravanes) sur le parking P5	forfait par caravane raccordée pour une durée de stationnement dans la limite de 70 jours	91,00 €
Eau (caravanes) autre site	par jour et par caravane raccordée pour une durée de stationnement dans la limite de 70 jours	0,60 €
Nettoyage et collecte des déchets	forfait sur la durée du stationnement	18,00 €
Branchement électrique (caravanes)		
Caravane de - 7ml		86,00 €
Caravane de 7ml à 10 ml		212,00 €
Caravane de + 10 ml		297,00 €
PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES - ACTIVITE COMMERCIALE		
Eau (nettoyage manèges, camions, chalets, plonge, ...)	forfait sur la durée de l'évènement	101,00 €
Branchement électrique		
Branchement électrique 10 A	par jour	3,25 €
Branchement électrique 16 A		6,50 €

*Info : Concernant Soleils d'hiver, les tarifs s'appliquent pendant toute la durée de l'évènement, c'est-à-dire jusqu'en janvier N+1.



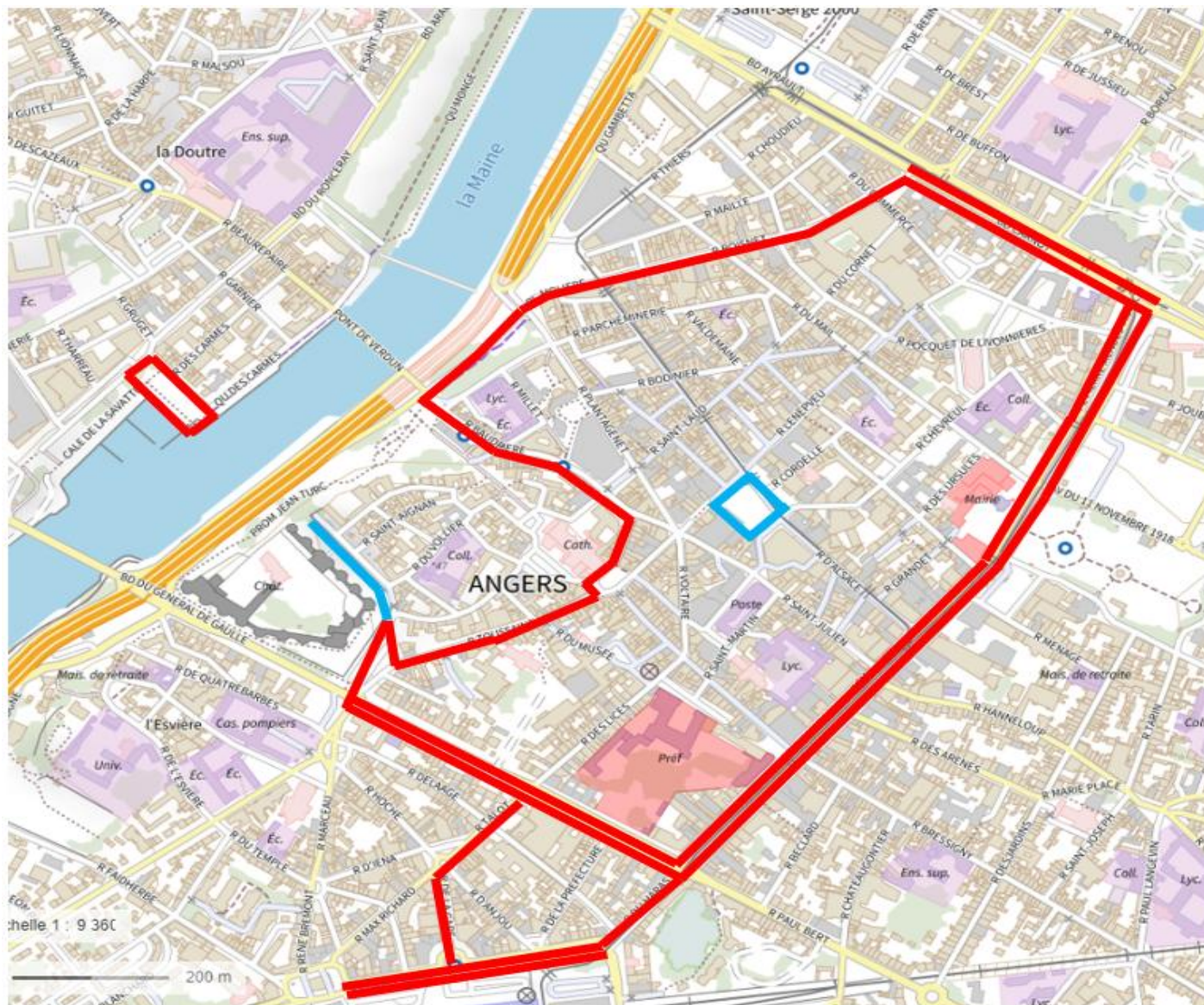
TARIFS OCCUPATIONS COMMERCIALES DU DOMAINE PUBLIC

SEDENTAIRES

Décision du Maire n° DM-2025-722
Applicable à partir du 1er janvier 2026

Direction de la Voirie Communautaire et Espace Public

		Unité	Tarifs 2026
TERRASSE			
OUVERTE - Annuelle ou périodique (prorata)			
Jusqu'à 20 m²	le m²/an		
Zone 1			38,00 €
Zone 2			36,00 €
Zone 3			16,50 €
Supérieur à 20 m² et jusqu'à 50 m²			
Zone 1			39,00 €
Zone 2			37,00 €
Zone 3			19,50 €
Supérieur à 51 m²			
Zone 1			40,00 €
Zone 2			38,00 €
Zone 3			21,50 €
OUVERTE - Exceptionnelle			
Zone 1	le m²/jour		3,20 €
Zone 2			2,10 €
Zone 3			1,10 €
SUR PLATELAGE			
Annuelle sur trottoir	le m²/an		
Zone 1			45,50 €
Zone 2			43,50 €
Zone 3			23,50 €
Sur emplacement de stationnement - Périodes autorisées : 6 ou 8 mois	par mois/emplacement		87,00 €
EXTENSION DEVANT UN MUR OU UN COMMERCE VOISIN			
Zone 1	le m²/an		37,00 €
Zone 2			34,00 €
Zone 3			22,50 €
JARDINIERE (hors emprise de terrasse)			
Zone 1	l'unité/an		21,20 €
Zone 2			16,20 €
Zone 3			11,10 €
ETALAGE			
EXPOSITION DE PRODUITS DESTINES A LA VENTE			
Annuel ou saisonnier (prorata)	le m²/an		
Zone 1			128,00 €
Zone 2			113,00 €
Zone 3			51,50 €
Exceptionnel	le m²/jour		
Zone 1			7,50 €
Zone 2			6,50 €
Zone 3			3,00 €
EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT DE VEHICULES			
Véhicules de livraison (cyclomoteurs)	le m²/an		
Zone 1 - Dans la limite de 10 m²			185,00 €
Zone 2 - Dans la limite de 10 m²			174,50 €
Zone 3 - Jusqu'à 10 m²			165,00 €
Zone 3 - A partir de 10 m²		le m² supplémentaire	247,00 €
Véhicules de location (bicyclettes, trottinette)	le m²/an		
Zone 1			164,00 €
Zone 2			107,00 €
Zone 3			60,00 €
Véhicules automobiles destinés à la vente ou à la location	l'emplacement/an		481,00 €
VEHICULES DE TRANSPORT DE FONDS			
(dans la limite de 12 m²)	l'emplacement/an		548,50 €
SUPPORT			
CHEVALET et PORTE-MENU*			
Zone 1	l'unité/an		Non autorisé
Zone 2			285,00 €
Zone 3			142,50 €
ELEMENT SIGNAL			
Zone 1	le m²/an		129,00 €
Zone 2			113,00 €
Zone 3			51,50 €
* La gratuité s'applique pour les éléments installés dans l'emprise d'une terrasse			
DISTRIBUTION			
Opération de distribution gratuite de produits et de prospectus faisant la promotion d'un produit ou d'un service à caractère commercial			
Zone 1	Par jour de distribution		548,50 €
Zone 2			
Zone 3			219,00 €
cas particulier de la distribution dans la zone tarifaire d'implantation du commerce			
OPERATION PONCTUELLE DE PROMOTION COMMERCIALE			
Zone 1	le m²/jour		26,50 €
Zone 2			16,20 €
Zone 3			11,00 €
AUTRES PRESTATIONS			
Occupation par un dispositif de distribution automatique de produits			
Zone 1	le m²/an		Non autorisé
Zone 2			
Zone 3			33,00 €
NETTOYAGE par les agents de la Ville lorsque le domaine public n'est pas restitué en bon état de propreté		le m²/an	11,20 €



ZONAGE 2026

— ZONE 1 à l'intérieur du périmètre

— ZONE 2 à l'intérieur du périmètre

ZONE 3 pour le reste